

■ **One Love Sàrl**, à Lausanne, rue de l'Alc 11, chez Mario Lo Presti. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 4 juillet 2002 et 30 juillet 2002. But: commerce d'articles de bijouterie, en particulier bijoux de piercing, de textiles, de vêtements, d'accessoires et de tout produit en rapport avec l'habillement. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature selon convention du 4 juillet 2002: vêtements et matériel informatique pour CHF 15'000, acceptés pour ce prix, somme imputée sur le capital social. Reprise de biens envisagée : bijoux pour CHF 66'369. Associés: Lo Presti Mario, avec une part de CHF 19'000, gérant avec signature individuelle, et Lo Presti Libera, avec une part de CHF 1'000, tous deux d'Italie, à La Tour-de-Peilz. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 7755 du 12.08.2002
(00604172 / CH-550.1.030.757-4)